

## POLITIQUE PUBLIQUE

## La fiscalité ? Ce bienfait !

Face aux défis de notre temps, la fiscalité apparaît comme un puissant levier. En Belgique, elle ressemble toutefois à un outil un peu dépassé. Dans son dernier numéro, *En Question*, la revue du Centre Avec, aide le citoyen – et le contribuable – à mieux comprendre ce que sont les impôts.

Les impôts? On n'aime pas trop. Pour la plupart des gens, ils sont directement corrélés au devoir qu'il convient d'accomplir avant de partir en vacances. Remplir sa déclaration fiscale apparaît comme une lourde besogne. Surtout, cet acte nous rappelle qu'une partie seulement de ce que l'on gagne arrivera effectivement dans nos poches...

Et pourtant, ne sommes-nous pas les premiers à regretter que les pouvoirs publics n'investissent pas davantage dans nos autoroutes, dans notre enseignement ou dans notre système hospitalier? Si nous désirons un Etat plus fort, sans doute devons-nous aussi en accepter la contrepartie...

C'est donc à un sujet complexe mais essentiel que la revue *En Question* consacre son dernier numéro. Dimanche vous en propose un avant-goût à travers de trois questions particulièrement actuelles.

## La fiscalité est-elle trop élevée en Belgique?

Le travailleur belge serait le plus taxé au monde. C'est en tout cas ce qu'on prétend parfois. Vraiment vrai ou franchement faux? Un peu des deux, en fait. "La Belgique est un pays à pression fiscale globale élevée", répond Christian Valenduc, ancien directeur de la politique fiscale au service d'études du SPF Finances. Des chiffres d'illustration. Pour 2019, le total des recettes des impôts et des cotisations sociales représente 43% du Produit intérieur brut. Dans l'Union européenne, seuls le Danemark et la France ont un ratio plus élevé. Inversement, en Irlande, ce ratio atteint à peine 22,5%. Et si on quitte l'UE, on trouve des pays où ce ratio est encore plus bas (16,3% au Mexique).

"Le niveau de prélèvement global reflète un choix de société sur l'étendue du secteur public et de la protection sociale", s'empresse d'ajouter Christian Valenduc. En clair: dans les pays les moins taxés, l'on retrouve aussi une moindre protection sociale ou un enseignement supérieur plus inégalitaire. Encore un point: le degré de pression fiscale fluctue au fil des ans. Dans les années 1990, alors que la Belgique devait absolument réduire son déficit public pour entrer dans la zone euro, la pression augmenta. Après une période de diminution, elle augmenta à nouveau suite

à la crise économique de 2007-2008. En revanche, plus récemment, elle diminua sous l'impulsion du gouvernement Michel. La fiscalité est donc une matière éminemment politique sur laquelle les partis au pouvoir ont une prise directe – ainsi que les aléas de l'actualité.

## Pourquoi une réforme fiscale est-elle nécessaire?

Le point fait aujourd'hui consensus: une réforme fiscale est nécessaire dans notre pays. Plusieurs arguments justifient un changement. Retenons-en trois. **La complexité.** "On pourrait comparer la politique fiscale belge à une fermette de



L'enjeu écologique apparaît de plus en plus comme le défi de notre siècle. Or, notre modèle fiscal l'intègre très peu.

nos régions", ose Frédéric Rottier, directeur du Centre Avec. "Elle s'est construite au fil du temps, sans plan architectural, avec des extensions multiples." Et l'homme de souligner la multiplicité des codes, des régimes d'exception et des avantages fiscaux. "Jusqu'à présent, les modifications ont souvent complexifié le système plutôt que de le simplifier ou de l'harmoniser." Il y a donc urgence. Ne fût-ce que pour rendre le système plus lisible par les contribuables.

**La place de l'emploi.** Le taux d'emploi – et, corollairement, le taux de chômage – constitue une préoccupation majeure de notre société. L'exercice d'un travail

ne contribue pas seulement à la dignité humaine, il permet aussi de rapporter de l'argent dans les caisses de l'Etat (et d'éviter, à celui-ci, d'en dépenser sous la forme d'allocations de chômage). Or, il apparaît aujourd'hui que le travail est trop taxé. Et que la différence entre un revenu professionnel et une allocation de chômage s'avère parfois très faible. "Des économistes, des groupes d'experts et des institutions internationales ont depuis longtemps recommandé de taxer moins les revenus du travail et davantage les autres formes de revenu ou la consommation", pointe Christian Valenduc.

**L'urgence environnementale.** L'enjeu écologique apparaît de plus en plus comme le défi de notre siècle. Or, notre modèle fiscal l'intègre très peu. "Une réforme fiscale ouvrant la voie vers la transition écologique n'a de chances d'être réalisée que si elle est en même temps solidaire", prévient Frédéric Rottier. "C'est une condition sine qua non de l'acceptabilité de la transition au sein de la population et de ses membres les moins nantis." Deuxième élément: en aucun cas, l'outil fiscal ne saurait suffire. "L'utilisation de l'outil fiscal comme incitant est extrêmement difficile à calibrer", prévient Edoardo Traversa, professeur de droit fiscal à l'UCLouvain. Qui rappelle qu'à côté de l'outil financier existe l'outil réglementaire. Parfois, décourager ne suffit pas; il faut aussi pouvoir interdire.

✎ Vincent DELCORPS

"Taxer qui, taxer quoi?", *Revue En Question, Automne 2022, 10€.* [www.centreaavec.be](http://www.centreaavec.be) 02 738 08 28.



## La fiscalité pourra-t-elle sauver la planète?

Prolongeons la réflexion: est-ce que l'outil fiscal sera en mesure d'assurer

la sauvegarde de notre "maison commune"?

Rappelons que la fiscalité vise tout d'abord à récolter des ressources financières afin de développer des politiques publiques. Elle doit aussi permettre de lutter contre les inégalités. Enfin, elle constitue un puissant levier permettant d'encourager certains comportements – et d'en combattre d'autres. En l'occurrence, elle peut jouer un précieux rôle pour encourager les attitudes respectueuses de l'environnement et décourager les pollueurs. Dans les années qui viennent, il est évident que la fiscalité évoluera de plus en plus dans ce sens. Un exemple pourrait être l'instauration d'une taxe carbone.

Apportons cependant deux nuances. D'une part, la fiscalité ne pourra sans doute pas encourager des comportements "verts" sans, en même temps, maintenir un haut degré de cohésion sociale. "Une réforme fiscale ouvrant la voie vers la transition écologique n'a de chances d'être réalisée que si elle est en même temps solidaire", prévient Frédéric Rottier. "C'est une condition sine qua non de l'acceptabilité de la transition au sein de la population et de ses membres les moins nantis." Deuxième élément: en aucun cas, l'outil fiscal ne saurait suffire. "L'utilisation de l'outil fiscal comme incitant est extrêmement difficile à calibrer", prévient Edoardo Traversa, professeur de droit fiscal à l'UCLouvain. Qui rappelle qu'à côté de l'outil financier existe l'outil réglementaire. Parfois, décourager ne suffit pas; il faut aussi pouvoir interdire.

## FRANÇOISE HAMOIR

## Artisan d'une Eglise en mouvement

Comme ailleurs dans le monde, le diocèse de Namur termine à peine la consultation synodale. Mais les chantiers ne manquent pas: regrouper les paroisses en unités pastorales et apprendre à travailler ensemble, laïcs et prêtres. Tels sont les défis qui rythment le quotidien de Françoise Hamoir.

Françoise Hamoir en sillonne des kilomètres, à travers le diocèse de Namur, entre les réunions du soir et les célébrations diocésaines. Elle connaît très bien les différentes paroisses, et elle ne se contente pas de les situer géographiquement. Elle a rencontré les hommes et les femmes qui font vivre les églises locales sur les territoires des provinces de Namur et de Luxembourg.

## Ancrée dans sa région

Par son ancrage familial et par son parcours professionnel, Françoise Hamoir n'est pas une inconnue de la région. Originaire de Hingeon, où elle habite encore, elle a longtemps travaillé comme professeur de mathématiques et de religion. "J'avais la passion de transmettre", dit-elle. Désormais à la retraite, c'est l'engagement dans l'Eglise qui a pris le dessus. Samedi prochain, la rentrée pastorale du diocèse qui se déroulera à Beauraing verra l'aboutissement d'une tâche pour laquelle l'évêque l'a missionnée. Mgr Warin lui a demandé de coordonner, avec d'autres, les réponses à la consultation synodale.

Cette consultation voulue par le pape François est désormais transmise à l'échelon interdiocésain, et bientôt au niveau du continent européen. "Le but c'est de travailler à une Eglise de plus en plus synodale", poursuit Françoise Hamoir, dans le sens littéral du mot synode, faire route ensemble. Le fait de créer des contacts entre paroissiens pour recueillir les avis du plus grand nombre de personnes, pendant la phase diocésaine de ce synode, a contribué à rapprocher des gens différents. "Et puis, c'était après le covid... Nous avions besoin de nous retrouver."

## Le plus grand diocèse, mais le moins peuplé

La sensibilité au travail commun des prêtres et laïcs, jeunes et moins jeunes, ne date pas d'hier chez la déléguée épiscopale. Depuis une dizaine d'années, Françoise Hamoir fait partie du Chantier paroissial du diocèse de Namur. Une seconde vie pleine de rencontres à travers Namur et le Luxembourg s'est ouverte pour cette femme pensionnée de l'enseignement. Le regroupement des paroisses en unités pastorales était nécessaire en raison de la géographie du diocèse de Namur, mais aussi de l'évolution sociologique de la pratique religieuse. Françoise Hamoir explique: "Notre diocèse est un diocèse rural: 742 paroisses réparties sur le territoire du diocèse le plus grand de Belgique (26% du territoire), mais où habitent seulement 6,8% de la population. Dans l'ensemble du diocèse, il n'y a que cinq communes qui comptent plus de 20.000 habitants. Nous n'avons plus les forces suffisantes aujourd'hui pour mener la mission de l'Eglise dans son entièreté." On se doute que cette évolution paroissiale ne se fait pas sans heurts, ni sans brusquer quelques susceptibilités. La responsable du Chantier paroissial précise: "L'unité pastorale ne veut pas faire disparaître les pa-

roisses, mais il est important de fédérer les charismes et les forces." D'ailleurs, le fait de dialoguer au sein d'un conseil pastoral entre représentants de différents clochers permet de connaître les forces et faiblesses d'une région. "Souvent en Eglise, on avance comme sur des rails de chemins de fer, en parallèle les uns des autres. Dans un conseil pastoral où on s'écoute, cela permet de découvrir que telle paroisse, plus pauvre, a besoin d'aide. Mais aussi, entendre parler d'une belle chorale... A se connaître de mieux en mieux, on va pouvoir apporter cette dimension synodale si importante. Il faut partager ce que nous vivons, c'est important!" En écoutant les propos de Françoise Hamoir, dans le contexte difficile que traverse l'Eglise ces dernières années, nous lui demandons ce qui motive son engagement. "Suivre le Christ, c'est ma vie", nous répond-elle d'abord. "Tant que je peux servir l'Eglise pour que d'autres puissent découvrir que Dieu les aime, je le fais."

## "L'Eglise, c'est ma famille"

Si nous faisons référence aux différents reproches faits à l'institution ecclésiale (abus sexuels, etc.), la déléguée épiscopale prend une comparaison: "L'Eglise, c'est ma famille. Comme toute la difficulté dans une famille, quand mon Eglise souffre, je souffre." En réalité, Françoise Hamoir a fait le choix de vie de rester célibataire en s'engageant comme auxiliaire de l'apostolat. "J'ai des enfants autour de moi, mes neveux et nièces", ajoute-t-elle en riant. Sa famille biologique garde une place précieuse dans son cœur, et dans son emploi du temps.

De notre rencontre avec Françoise Hamoir, nous retenons quelques convictions personnelles qu'elle partage avec nous: "L'Eglise n'est pas faite pour les pratiquants, elle est faite pour le monde entier. Nous devons changer de paradigme et ne plus considérer seulement les professionnels de la paroisse (les nombreux prêtres dans notre diocèse par exemple, les communautés religieuses). Aujourd'hui, l'ensemble de la communauté chrétienne est attrice." Chaque paroissien et même chaque personne est donc invitée,

selon la responsable du Chantier paroissial, à une démarche missionnaire.

Françoise Hamoir, elle-même, porte un témoignage interpellant par le sourire et l'énergie qu'elle montre. "Par le témoignage, par l'enthousiasme, je peux partager ce que je crois. On ne fait pas Eglise par obligation, mais par expérience. Si un jeune couple peut préparer le baptême de son enfant avec toute une communauté, et pas seulement les parents et la famille, si des personnes handicapées, malades, isolées, savent qu'elles ne sont pas seules, on peut manifester l'amour de Dieu." Nous terminons par la question (toujours actuelle) du maintien des églises sur l'ensemble du territoire diocésain: "Il y a entre 900 et 1.000 églises dans le diocèse pour 742 paroisses. Nous sommes dans une situation comparable à quelqu'un qui a maigri et qui se trouve dans des habits devenus trop grands. Que faire de tout cela? En même temps, l'Eglise a aussi un rôle symbolique. Mon rêve et celui de l'équipe du patrimoine, c'est que les églises restent ouvertes, en y mettant les moyens: caméras, moyens de sécuriser, etc. Une église n'est pas un bâtiment banal, on peut s'y arrêter et y prendre du temps pour soi."

✎ Anne-Françoise de BEAUDRAP

Retrouvez Françoise Hamoir dans l'émission Pleins feux, le lundi 10 octobre à 17h sur 1RCF et en podcast sur [www.cathobel.be](http://www.cathobel.be)



Pour Françoise Hamoir, "l'Eglise n'est pas faite pour les pratiquants, elle est faite pour le monde entier".